



Depuis l'arrivée de la pandémie de Covid-19 en Europe, fin mars 2020, des dizaines de millions de salariés dont l'activité était incompatible avec le télétravail ont assuré la continuité du fonctionnement de la société. Même si les médias et la population ont manifesté leur soutien au personnel de la santé, d'autres travailleurs dans d'autres secteurs ont abattu leur part de boulot dans l'anonymat le plus complet. Pour *HesaMag*, un permanent syndical belge a recueilli le témoignage de ces travailleurs "invisibles".

# Covid-19 Leurs histoires, notre histoire

**Denis Grégoire**

Permanent syndical

Propos recueillis entre juin 2020 et février 2021

↓ Photo: © Belga



## "Ne pas pouvoir accompagner les aînés en l'absence des familles"

Carol, technicienne de surface dans une maison de repos et de soins

La gorge nouée, Carol respire un bon coup, puis se lance: "Nous étions présentes tous les jours, quel que soit notre état d'esprit, malgré nos peurs et nos angoisses. Si on l'a fait, c'est pour nos résidents. Ceux qui étaient épargnés nous demandaient sans cesse: *Qu'est-ce qui se passe?* Ils nous disaient: *On est en guerre.* Ils voyaient les corbillards défilier. Les plus déprimés restaient dans leur lit toute la journée. On les voyait dépérir."

L'établissement dans lequel Carol travaille a été frappé de plein fouet par la première vague du virus, malgré les mesures d'isolement mises très tôt en place par la direction.

"Dès le 16 mars 2020, le personnel a été testé. Sur les 70 travailleurs, un seul test s'est avéré positif. La semaine suivante, c'était l'hécatombe", se souvient-elle avec beaucoup d'émotion. Au total, 26 personnes âgées sont décédées dans l'établissement et cinq membres du personnel ont été hospitalisés.

La mort en maison de repos est, comme dans les hôpitaux, une situation somme toute assez banale. Les professionnels de ces institutions y sont habitués. Mais avec le Covid-19, la mort a montré sa face la plus cruelle, la plus déshumanisante. Ne pas avoir pu accompagner les aînés dans leurs derniers jours, alors même qu'ils étaient les seuls à pouvoir le faire car les familles ne le pouvaient plus, hantera encore longtemps les travailleurs du secteur.

"Dans des circonstances normales, les pompes funèbres font la toilette du défunt. Avec cette maladie, il n'était plus possible de les toucher, ni même de les laver. Leur corps était emporté en quatrième vitesse", confie-t-elle.

---

*"Au début de l'été, on a bien senti la pression sur les syndicats pour qu'on accepte d'augmenter le nombre de caddies autorisés dans nos supermarchés."*

---

*Avec le Covid-19, la mort a montré sa face la plus cruelle, la plus déshumanisante.*

La déléguée en veut aux autorités publiques qu'elle accuse d'avoir laissé les maisons de retraite gérer seules la crise. Elle n'accepte toujours pas que les services d'urgence aient refusé de transporter certains résidents vers l'hôpital: "J'ai été très marquée par le cas d'une de nos résidentes. Il s'agissait d'une personne relativement jeune et présentant un handicap, qui n'avait plus de famille. Alors que nous insistions pour qu'on la transporte à l'hôpital, on nous a répondu: *De toute façon son cerveau est foutu, pas besoin de l'hospitaliser.* Et le soir même, nous recevions dix respirateurs. J'ai vraiment le sentiment que tout a été fait pour que nos résidents n'aillent pas encombrer les hôpitaux."

## "Tout faire pour que la santé des travailleurs l'emporte sur les enjeux commerciaux"

Francesco, employé d'un supermarché

Francesco travaille depuis vingt ans chez un grand distributeur belge qui emploie quelque 20 000 salariés. "Avec l'irruption de cette maladie, la proactivité de la direction a pour une fois été dépassée par les besoins des employés. Un vent de panique s'est répandu et les employeurs ont dû faire avec", témoigne ce responsable des caisses.

"Mon téléphone n'arrêtait pas de sonner. Tantôt c'était un salarié souffrant de diabète, tantôt un collègue vivant avec sa maman âgée. Je n'avais guère d'autre conseil que de les renvoyer vers leur médecin. Fin mars, tout le groupe a été confronté à un énorme taux d'absence. La direction a alors fait appel à des intérimaires et des étudiants", confie le délégué du syndicat socialiste belge FGTB.

La tension monte encore avec l'annonce dans les médias début avril du décès d'un employé dans un supermarché bruxellois de la chaîne. Une polémique naît rapidement dans les médias autour de l'interdiction qui aurait été faite au travailleur de porter un masque pour des raisons commerciales.

"Au tout début de la crise sanitaire, certains collègues se sont en effet plaints qu'un responsable leur a demandé de retirer leur masque pour ne pas effrayer les clients", se souvient le délégué du Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT). "J'ai fait savoir à la direction que ce n'était pas acceptable et j'ai affiché clairement sur ma page Facebook que je soutenais à 100 % les employés qui portaient le masque. Il faut bien se souvenir qu'à l'époque les autorités tenaient des propos tendant à relativiser l'utilité du masque, en disant que se laver les mains et maintenir la distanciation sociale suffisaient", ajoute le délégué.

"La direction du groupe a finalement accepté que l'on porte nos masques en tissu, en attendant la livraison des masques chirurgicaux." Aujourd'hui, il doit toujours se battre afin que le groupe respecte strictement les mesures de limitation du nombre de clients par m<sup>2</sup> de surface commerciale: "Entre les deux vagues, au début de l'été, on a bien senti la pression sur les syndicats pour qu'on accepte d'augmenter le nombre de caddies autorisés dans nos supermarchés."

Francesco relève cependant un point positif de cette crise: "J'ai retrouvé une certaine solidarité entre la direction et les travailleurs."



↑ Sabrina, aide-familiale.  
Photo : © Denis Grégoire

### "Ceux qui élaborent les protocoles de sécurité ne connaissent pas notre métier"

Sabrina, aide-familiale

"J'ai eu énormément d'appels de collègues en pleurs, parfois jusqu'à minuit. Je me souviens en particulier d'une collègue dont le fils avait été hospitalisé pour un pneumothorax. Elle hurlait au téléphone tellement elle avait peur d'être infectée en allant travailler et de lui refiler la maladie", témoigne Sabrina, qui exerce depuis seize ans le métier d'aide-familiale (auxiliaire de vie).

Face au manque de réactivité de son employeur, cette représentante syndicale exige la tenue d'une réunion extraordinaire du CPPT. "J'avais préparé une note sur base des questions que mes collègues m'avaient posées au téléphone", explique-t-elle en sortant de son porte-documents quatre feuilles de papier manuscrites.

Sabrina propose aussi de fournir aux travailleuses des masques de fabrication maison : "Au départ, la direction n'a pas trop réagi à ma proposition, puis parce qu'elle était tout aussi désemparée que nous, elle a fini par accepter."

"Je suis nulle en couture, mais deux autres collègues se débrouillent bien. Elles ont cousu les masques, moi je surfilais, et je courais à droite et à gauche pour aller chercher du tissu ou des élastiques chez des particuliers qui m'avaient contactée via le groupe Facebook que j'avais créé." Au total, Sabrina et ses deux collègues produiront et livreront pendant leur temps libre pas moins de 150 masques.

Comme dans beaucoup d'entreprises, les premières semaines de crise ont été marquées par le règne de la débrouille. Il a fallu pallier les absences parmi le personnel et

bricoler des stratégies de prévention. "Nous recevions de nos autorités de tutelle des consignes telles que : *Il faut toujours maintenir une distance d'au moins 1,5 mètre entre vous et le bénéficiaire*. Il faut croire que ceux qui élaborent ces protocoles de sécurité ne connaissent pas notre métier : comment voulez-vous respecter la distanciation sociale quand vous devez donner à manger à quelqu'un qui n'est plus capable de se nourrir seul ou quand vous devez lui faire sa toilette", relate Sabrina.

"Nous ne nous rendons pas seulement chez des personnes âgées mais aussi chez des jeunes qui ont été diagnostiqués schizophrènes ou paranoïaques. Quand je suis arrivée avec mon masque, ils ont eu peur et étaient pris de crises d'angoisse. Certains ont malheureusement même dû être renvoyés en hôpital psychiatrique tellement ils étaient perturbés par la situation", précise-t-elle.

### "Les métiers du bien-être ne sont pas reconnus à leur juste valeur"

Christian, ouvrier sidérurgiste et masseur

Quel rapport peut-il y avoir entre la sidérurgie et l'art du massage ? A priori, aucun, tant ces deux univers semblent distants l'un de l'autre. C'est pourtant un rapprochement peu banal réalisé par Christian, ouvrier sidérurgiste et... masseur. Chaque matin, il prend son poste dans une usine louviéroise qui fournit notamment des bobines d'acier au secteur automobile. Le soir, il troque son

bleu de travail pour une tenue plus décontractée et s'équipe de bols tibétains en métal, pour se rendre chez ses clients.

"L'entreprise sidérurgique pour laquelle je travaille a subi plusieurs restructurations successives ces deux dernières décennies. J'ai donc, au fil des réorganisations internes, occupé plusieurs postes dégressifs allant de mécanicien génie civil à technicien de surface. Ma passion a alors pris le pas sur mon activité principale et j'ai décidé de devenir masseur en activité complémentaire", ajoute ce quinquagénaire.

Sa double activité lui permet de jeter un regard singulier sur la crise sanitaire. "En tant que salarié et militant syndical, je défends l'idée qu'il faut imposer des mesures strictes pour minimiser les risques. Mon épouse étant infirmière, je suis bien placé pour constater les conséquences dramatiques de l'épidémie. Mais, je peux aussi me mettre à la place des dizaines de milliers d'indépendants du secteur du bien-être qui sont privés de leur travail depuis plusieurs mois, alors qu'ils ont tout mis en place pour encore renforcer des règles d'hygiène qu'ils ont de toute façon l'habitude de respecter scrupuleusement", confie-t-il.

"J'ai par ailleurs le sentiment que les métiers qui apportent du bien-être ne sont pas reconnus à leur juste valeur. Je ne pense pas uniquement aux professionnels mais également aux bénéficiaires. Parmi ma clientèle, il y a une dame de 78 ans, qui vit seule et ne voit sa fille qu'une fois tous les 15 jours car celle-ci travaille dans le secteur de la santé et réduit donc ses visites par crainte

↓ Christian, ouvrier sidérurgiste et masseur. Photo : © Jérémy Briquelet



*Comme dans beaucoup d'entreprises, les premières semaines de crise ont été marquées par le règne de la débrouille.*



↳ **Mohammed, travailleur sans papiers.** Photo: © Denis Grégoire

de contaminer sa maman. Nos aînés se retrouvent coupés totalement du reste de la société et n'ont plus droit à ces petits moments de relaxation et de convivialité qu'un rendez-vous chez le coiffeur ou qu'une séance de massage pouvaient leur procurer."

**"Nous avons continué à turbiner, comme en temps normal"**

**Cécile, ouvrière dans l'industrie de l'emballage alimentaire**

À 56 ans, Cécile a de plus en plus souvent l'impression que son corps la lâche. Ces derniers mois, le stress psychologique induit par la peur d'une éventuelle contamination sur son lieu de travail n'a évidemment pas apaisé les nombreux maux qu'elle ressent quotidiennement. La douleur physique fait partie de la vie de cette ouvrière depuis 1984, quand à l'âge de 20 ans elle se retrouve invalide à la suite d'un accident de la route.

Malgré son handicap, Cécile travaille depuis une quinzaine d'années dans une entreprise du secteur de l'emballage alimentaire qui fournit la grande distribution en ravers pour fromage, saucisson ou bonbons. Ce travail répétitif, effectué 38 heures par semaine, va accélérer l'apparition d'affections musculosquelettiques diverses.

Depuis le déclenchement de la crise sanitaire, elle prend chaque jour le chemin de l'entreprise avec la boule au ventre car, à côté de ses affections musculosquelettiques, elle est également sujette à des allergies et des bronchites chroniques: "Début avril, des rumeurs circulaient selon lesquelles deux travailleurs avaient été testés positifs au Covid-19. Je m'attendais à ce qu'on prenne ma température avant

d'entrer dans le bâtiment, mais aucune mesure de ce type n'a été mise en place. Nous devons porter le masque et nous désinfecter les mains, mais cela nous devons de toute façon le faire d'habitude. Bref, nous avons continué à turbiner, comme en temps normal", témoigne-t-elle.

Sa société est reconnue comme entreprise essentielle. "Même si nous sommes liés à l'industrie alimentaire, je ne vois pas en quoi nos produits qui sont principalement consommés lors d'événements festifs, de barbecues en famille... étaient à ce point essentiels alors que tout le pays était confiné", s'interroge-t-elle.

**"Sans ma famille, je devrais mendier ma nourriture"**

**Témoignage de Mohammed, travailleur sans papiers**

Mohammed, 46 ans, est un des 150 000 travailleurs sans papiers que compte la Belgique. Avec la crise sanitaire, leur invisibilité s'est encore un peu plus renforcée.

Mohammed s'estime malgré tout chanceux par rapport à d'autres travailleurs illégaux: "Je peux compter sur ma sœur et sa famille installées depuis longtemps en Belgique. J'en ai vu d'autres attendre l'heure de fermeture devant des boucheries et des boulangeries pour récupérer un peu des invendus de la journée. Sans ma famille et des amis, j'en serais comme eux réduit à mendier ma nourriture", témoigne-t-il.

Depuis son arrivée en Belgique, il y a huit ans, il gagne un peu d'argent en travaillant pour des particuliers ou de petits entrepreneurs. Il n'est jamais sûr d'être payé, comme il l'a encore expérimenté début 2020 lorsqu'il a effectué des travaux de jardinage

chez une cliente: "Cela m'a fait mal car une relation de confiance s'était installée entre elle et moi. Elle était très contente de mon travail. Nous avons convenu d'un prix, 10 euros par heure. Son beau-frère lui a dit que c'était trop cher pour du travail au noir et je n'ai jamais vu le moindre euro pour ma prestation."

Il travaille aussi comme manœuvre dans des entreprises mais l'histoire finit toujours un peu de la même manière: "On convient d'un prix mais à la fin je gagne maximum 60 euros pour une journée d'au moins 10 heures, avec la crainte permanente d'un accident grave", ajoute-t-il.

Avec la crise sanitaire, les maigres rentrées de ces activités ont disparu. Il a entendu parler des mesures de régularisation des sans-papiers en Espagne et en Italie, et espère que la Belgique va suivre le mouvement. ●



**POUR EN SAVOIR PLUS**

*COVID-19. Notre histoire, CSC Namur-Dinant, novembre 2020, 32 p.*

Disponible gratuitement sur simple demande: [dgregoire@acv-csc.be](mailto:dgregoire@acv-csc.be)